

que le président de la Banque Royale du Canada et le conseiller économique de la Banque de la Nouvelle-Écosse disent la même chose, la proposition devient réalisable, pratique et raisonnable. Je le déclare, point n'est besoin d'être un génie pour voir qu'imposer un système de taux de changes fixe, c'est automatiquement revêtir le monde d'une camisole de force et donner aux spéculateurs une proie toute désignée. Si les spéculateurs savent que le dollar canadien ne peut fluctuer que de 1 p. 100 au-dessus ou au-dessous de 92.5c., ils savent comment il faut manœuvrer pour faire pression sur notre monnaie; cela vaut pour toutes les devises à cours fixe, sous l'égide du Fonds monétaire international; elles ont une marge officielle de fluctuation de 2 p. 100: 1 p. 100 vers le haut, 1 p. 100 vers le bas, et cette marge ne viole pas les engagements pris envers le FMI. Non seulement à une époque relativement récente, mais jadis, quand j'étudiais les finances et l'économie politique, j'ai toujours compris que c'est là une formule rigide, qu'une économie internationale en plein développement ne peut tolérer. Il nous faut plus de marge de manœuvre dans les cours relatifs d'une monnaie par rapport aux autres devises; cette souplesse doit refléter la situation réelle du marché, les échanges internationaux de marchandises, et le commerce des « invisibles » entre les diverses nations. Ce taux ne doit pas être influencé par les spéculations des grandes entreprises ou des gnomes de Zurich et d'ailleurs.

● (5.20 p.m.)

Si, pour le moment, il nous faut renoncer à un taux flottant des changes entre nations industrialisées, commençons par adopter une sorte de « cheville rampante » et par créer ainsi une marge de cinq pour cent au-dessus et au-dessous du taux arrêté. Cela laisse une marge assez large à l'intérieur de laquelle une monnaie peut fluctuer par rapport aux autres. Les spéculateurs auraient alors beaucoup plus de difficulté à se sentir en sécurité dans leurs spéculations, leurs manœuvres, car les pouvoirs publics d'un pays donné pourraient prendre des mesures qui ennuyeraient ces gens-là et les pénaliseraient pour toute pression sur une monnaie quand nous aurons institué un système international de changes totalement ou partiellement libre; il faudra, bien entendu, des mesures qui empêcheront les gouvernements nationaux de manipuler pour des motifs chauvins les taux de leur monnaie aux dépens d'autres pays. Cependant, j'estime qu'il devrait exister des dispositions interna-

tionales pour châtier les spéculateurs, et que le Fonds monétaire international ou quelque organisme international de ce genre devrait être mandaté pour surveiller la situation, recommander des mesures préventives et faire bouger un peu un pays qui est atteint lorsque les spéculateurs « roulent » les citoyens de diverses nations.

Voici un exemple. Lorsque le dollar américain se trouvait sous pression il y a quelques mois et que la spéculation faisait monter le prix de l'or, le gouvernement des États-Unis, s'il en avait eu le courage et si le Fonds monétaire international s'était associé à cette mesure, aurait pu punir tous les spéculateurs dans les 24 heures—et il pourrait le faire demain—en inondant le marché de deux ou trois milliards de dollars. Les spéculateurs, avides de gains prodigieux, auraient alors subi de lourdes pertes. Peut-être, ayant perdu beaucoup d'argent une ou deux fois au cours de leurs tripotages, songeraient-ils à changer leur fusil d'épaule. Au lieu d'être les victimes des spéculateurs, tant de Zurich que des sociétés internationales du monde occidental, les gouvernements devraient agir de façon telle que les spéculateurs qui cherchent à bouleverser, à fausser et à désorganiser l'économie du monde, aux dépens du bien-être des peuples, auraient à en souffrir.

Tout utopique que ceci puisse paraître, et tout utopique que ceci soit, il est temps, je pense, que nous songions à établir une banque centrale internationale. Une de nos grandes difficultés aujourd'hui, c'est que nous n'avons aucun organisme international qui régisse le mouvement et le volume des devises internationales de la manière dont la Banque du Canada voit à tout l'argent qui circule à l'intérieur de notre pays. Il faudra attendre des années, des décennies peut-être, avant de mettre un tel projet à exécution, mais nous devrions maintenant penser en fonction d'une collectivité internationale authentique dans ce domaine. Nous devrions songer à l'établissement d'une banque centrale internationale, qui serait à cette fin indépendante des diverses nations et qui aurait le pouvoir et les moyens de réglementer le volume des devises internationales dans des circonstances précises et de permettre au marché monétaire international de réagir promptement aux changements enregistrés dans la balance des paiements et l'évolution internationale du commerce.

Entre-temps, enfin, contrairement à ce qu'a avancé le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), le Canada devrait, à mon avis, abandonner son taux fixe de changes et adopter